

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'AVIGNON

EPIC
Pays des Sorgues
Monts de Vaucluse

EB / XF / VBG

N° 22-06

Nombre de Délégués
en exercice 21

Nombre de Délégués
présents 11

Nombre de Délégués
votants 12

EXTRAIT DU REGISTRE
des

DELIBERATIONS
DE L'EPIC Tourisme Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

Séance du 04 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatre avril à seize heures et trente minutes, l'EPIC s'est réuni à la Communauté de Communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse sous la présidence de Monsieur Eric Bruxelles.

~~~~~  
**PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs AIMADIEU, BAYON DE NOYER, BRUXELLE, CANDAU, EGOYAN, DE ALMEIDA, HEDIARD, LEGARS-LAVAURE, MATHIEU, MERIGAUD, PHILIP.

**ABSENTS EXCUSES** : Mesdames et Messieurs CANILLAS, CHABAUD-GEVA, CHAMBARLHAC, CLEMENT, FERMANIAN, FERREIRA DA SILVA, FISCHNALLER, GIRARD, GONZALVEZ, WEGVIN-RIVOIRE.

**ABSENTS DONNANT POUVOIR** : Madame CHAMBARLHAC (pouvoir à Monsieur AIMADIEU)

~~~~~  
Objet : Budget Primitif 2022

Le CODIR est appelé à se prononcer sur le budget primitif. La maquette budgétaire, document de présentation conforme à l'instruction comptable M4, applicable à ce budget, est jointe à la présente délibération.

Vu le Code Général des Collectivités, et notamment ses articles L.2312-1 et suivants,

LE COMITE DIRECTEUR

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

- **ADOpte** le Budget primitif
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président de l'EPIC Pays des
Sorgues Monts de Vaucluse certifie
le caractère exécutoire de la
présente décision.
Acte publié le :

Pour extrait conforme
au registre des délibérations,

Le Président,

Eric BRUXELLE

